

3

CRPE Oral Entretien Mises en Situation Professionnelle

Fiche- résumé

M

METHODOLOGIE AFIN DE REPONDRE A TOUTES LES MSP d'après les rapports de jury 2023

Mises en situation professionnelle (enseignement et vie scolaire) :

Vous venez de terminer votre exposé (5mn) et les questions (10mn). Dans cette sous-partie, vous souhaitez être PE. Changez de posture car **pour les MSP, vous êtes PE**. Ne dites pas « *le professeur des écoles devra...* » mais « *je...* ». N'oubliez pas que **vous avez une classe entière en responsabilité**. En réponse à une MSP qui concernerait un élève, vous ne pouvez donc pas parler à cet élève pendant 15mn alors que les autres élèves sont aussi sous votre responsabilité. C'est la raison pour laquelle **il y a des réponses immédiates et des réponses à plus long terme**.

1. Les MSP sont énoncées à l'oral. Comme vous disposez de votre brouillon d'EPS, vous pouvez noter les mots-clés dessus (Bordeaux, 2023). Ce n'est pas une dictée, vous n'aurez pas le temps d'écrire la MSP en entier et ce n'est pas souhaitable. Bien écouter et noter les mots-clés (Strasbourg, 2023 ; Orléans-Tours, 2023). Cela va vous permettre de vous concentrer sur le sens et **activer une première fois vos connaissances**. Prenez **quelques secondes de réflexion avant de vous lancer** (Strasbourg, 2023).

2. Commencez par reformuler la MSP avec vos propres mots et/ou des mots de la MSP. Ce sera votre **deuxième activation des connaissances** malgré le stress. Cela permet aussi au jury de vérifier votre bonne compréhension de la MSP.

3. Problématissez les enjeux de la MSP : analysez la situation proposée (Poitiers, 2023), explicitez les dilemmes et les tensions (Rennes, 2023), les difficultés de la situation (Nantes, 2023).

Identifiez les principes et valeurs qui s'y rattachent en vous appuyant sur :

- Les valeurs et principes de la République (tous les rapports 2023) notamment le principe de laïcité et les ressources associées (la Charte de la laïcité, le Vadémécum (Poitiers 2023).
- Le Référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant de 2013 (La Réunion 2023).
- Les grandes priorités de l'école : citoyenneté, école inclusive, égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations et stéréotypes (Grenoble, 2023), la tolérance (Rennes 2023), promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, respect d'autrui (Orléans-tours, 2023), l'égalité humaine, la liberté de conscience (Lille, 2023), l'école inclusive, la lutte contre le harcèlement etc. (Strasbourg).
- Des références théoriques (auteurs, code de l'Education, histoire de l'école, journées commémoratives...) (Poitiers, 2023).
- Les droits, devoirs et obligations du fonctionnaire (Poitiers, 2023), les exigences du service public d'éducation (Orléans-Tours, 2023).

- Les textes institutionnels (programmes, repères annuels de progressivité...) (Poitiers 2023), pHARe (Normandie, 2023 ; Nice, 2023) ; le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Le fonctionnement des écoles, du rôle du directeur et de celui de l'IEN (Nantes, 2023).
- La notion de liberté pédagogique est souvent perçue comme un aspect positif du métier. Néanmoins, elle doit être envisagée dans le respect des cadres institutionnels (programmes, règlement intérieur, projets d'école...) (Lyon, 2023) ;
Vous pouvez réfléchir à voix haute (Orléans-Tours, 2023) car cela permet au jury de mieux appréhender votre capacité à analyser.

4. Pistes de réponses immédiates : ce que je fais sur le moment (Nantes, 2023). S'appuyer sur ses expériences personnelles, connaissances, observations, être dans le concret (Nancy-Metz, 2023). Les propositions doivent être adaptées au contexte d'exercice (éducation prioritaire, milieu rural...) (Lyon, 2023). Poser ce qui relève du non négociable (la loi) et déterminer ce qui peut être approché par une éthique de la discussion, privilégier l'échange tout en se montrant ferme quant à l'application des textes officiels et des principes et valeurs de la République (Lille, 2023). Prendre en compte l'environnement de l'école (le système éducatif, les relations aux partenaires et aux familles).

5. Pistes de réponses à plus long terme : sollicitez et mobilisez à bon escient les partenaires de la communauté éducative. Penser la résolution de la MSP en terme de collectif capable d'agir en équipe (Rennes 2023). Le recours au travail d'équipe ou aux partenaires (RASED, équipe de circonscription, enseignant référent...), le directeur peut être un interlocuteur à privilégier. La gestion de cette situation dans l'école, voire au niveau du département ou de l'académie (sur qui puis-je m'appuyer ? Qui doit être prévenu ?) (Nantes, 2023). Une bonne connaissance des modalités de différenciation pédagogique, proposées aux élèves en fonction de besoins identifiés, est la base d'une pratique adaptée à la diversité des élèves (Lyon, 2023). Mettre l'accent sur la prévention (Lille, 2023)

En résumé :

Structurez vos pistes de réponses : reformulation de la problématique, énoncé du ou des valeurs, principes républicains, enjeux, hypothèses, pistes de réponses et ouverture (Clermont-Ferrand, 2023).

Exemples de questions posées par le jury :

Quel est le rôle des différents acteurs de la communauté éducative ? Quelles sont les responsabilités de l'enseignant dans ce cadre ? Quelles sont les personnes ressources mobilisables ? Quels sont les enjeux liés à cet enseignement ? Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ? Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ? Quelles sont les instances de travail en équipe ? Comment mesurer les progrès des élèves ? Comment favoriser les relations entre l'école et les familles ? Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ? Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si... ? » « Imaginons que... » (Reins 2023).

Références officielles :

- Les rapports de jury CRPE 2023 disponibles sur <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-épreuves-écrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163>